

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 28 Novembre 2024

Délibération n°20241128_07

Nombre de conseillers communautaires :

En exercice : **70**

Présents : 41

Suppléants : 2

Pouvoirs : 10

= **VOTANTS : 53**

- dont « pour » : 53

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

Objet : PETR du Pays du Ruffécois : désignation de représentant suite à élection sur la commune de Saint-Amant-de-Boixe

Le jeudi 28/11/2024, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/11/2024, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de BESSÉ.

Présents : COMBAUD Renaud – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick - AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal – TEXIER Didier – GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian - BOIREAUD Philippe THURU Marie-Danièle - LEMAIRE Marie-Claude – MUGNIER Pierre-Hermann - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - PINGANAUD Paul - SEMON Laura - MARCELIN Céline - FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Éric – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – JÉROME Géraldine.

Suppléants remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

2-RAMEZY Christelle suppléante de PINEAU Francine

Pouvoirs :

1-FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud

2-GIRAUD-BERNARD Éric pouvoir à LIOT Gérard

3-DURAND Jean-Louis pouvoir à LAVERGNE Didier

4-TYSSANDIER Maguy pouvoir à LAMAZIERE Véronique

5-CHABAUTY James pouvoir à CAMY Bruno

6-TURLOT Françoise pouvoir à PINGANAUD Paul

7-ROUMAGNE Magalie pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

8-MAHÉ Jacques pouvoir à DE LUSTRAC Jean-Marc

9-SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

10-MICHONNEAU Patrick pouvoir à COMBAUD Alain

Absents/excusés : FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - CRINE Jean-Jacques – CHAUSSEPIED Pierre – HENTRY Jimmy - ROULAUD Jean-Jacques - BOUYSSSET Céline – JEUNE Karine - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne – CHARRIAUD Sébastien – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques - POTEL Maryse - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : PETR du Pays du Ruffécois : désignation de représentant suite à élection sur la commune de Saint-Amant-de-Boixe

Vu les statuts du PETR du Pays du Ruffécois,

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes Cœur de Charente dispose de 20 sièges au sein du comité syndical du PETR.

Il informe l'assemblée qu'il convient de désigner un(e) nouveau(elle) délégué(e) titulaire pour siéger au PETR du Pays du ruffécois suite au renouvellement du conseil municipal de Saint-Amant-de-Boixe.

Monsieur le Président rappelle que Mme Frédérique MANDIN, élue antérieurement dans la commune de Saint-Amant-de-Boixe, n'est désormais plus conseillère municipale.

Monsieur le Président informe le conseil communautaire de la candidature de Mme Laura SEMON, adjointe à la mairie de Saint-Amant-de-Boixe.

Monsieur le Président sollicite les membres présents afin de savoir si quelqu'un est candidat par ailleurs. Il n'y a pas d'autre candidat.

Par suite, Monsieur le Président propose de retenir la candidature de Mme Laura SEMON pour siéger en tant que déléguée titulaire au comité syndical du PETR du Pays du Ruffécois.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide :

- **DE DESIGNER Mme Laura SEMON (Saint-Amant-de-Boixe) pour siéger en tant que titulaire au sein du PETR du Pays du Ruffécois ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document en découlant.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD

